

Département de la Marne

Commune de SARRY
Place de la Mairie
51520 SARRY

Tel : 03 26 65 87 02
mail :
contact.mairie@sarry-
champagne.net

Date de convocation :

31/03/2026

Nombre de conseillers :

- * En exercice : 19
- * Présents : 18
- * Votants : 18
- * Dont procuration :
- * Pour : 18
- * Contre :
- * Abstention :

Délibération

N° 2026-04-01

**Objet : création des commissions
communales**

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE DE SARRY

L'an deux mil vingt six, le 7 avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Hervé MAILLET – Maire

Etaient présents : M. Hicham CHAHDI, M. Cyril CHARLIER, Mme Gwendoline CASTAGNOLI, Mme Pauline CENTINEO, Mme Catherine COLIN-HAYART, M. Stéphane DOMMANGE, M. Bertrand FLORES, Mme Céline GUERSILLON, M. André LEBLANC, M. Mathieu MALBLANC, Mme Claudine MAURY, M. Jérémy MAUUARIN, Mme Catherine MENARD, M. Jim MORARD, Mme Sylvie REGNIER, M. Laurent TAPIN, Mme Anne TONNEAU

Excusée : Mme Ingrid SGARD-BLANQUET

Secrétaire de séance : M. Hicham CHAHDI

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2121-21 et L. 2121-22

Considérant la possibilité de former des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal, de formuler des avis mais qui ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité

DÉCIDE :

- de former les 11 commissions communales suivantes et de fixer le nombre maximum de membres à 10

- 1) Commission de finances
- 2) Commission du Personnel
- 3) Commission des Affaires Sociales
- 4) Commission Jeunesse
- 5) Commission sécurité (bâtiments, voiries, locaux commerciaux et professionnels) -
- 6) Commission Bâtiments
- 7) Commission voiries, environnement et cadre de vie
- 8) Commission sports, loisirs et culture
- 9) Commission communication, information et numérique
- 10) Commission des affaires scolaires & périscolaire
- 11) Commission urbanisme et foncier

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 051-215104886-20260407-2026_04_01-DE

A titre d'information, la première réunion de chaque commission se tient, après convocation, dans les 8 jours de sa création, ou à plus bref délai, sur la demande de la majorité des membres qui la composent.

Le Maire préside de droit chaque Commission. Dès la première réunion, les membres élisent un vice-président qui, en cas d'absence du Président, détient le pouvoir de convoquer. Les séances de Commission de sont pas publiques

Fait à Sarry, le 13/04/2026

Extrait certifié conforme

M. Hervé MAILLET
MAIRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. MAILLET', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE SARRY' around its perimeter.

Département de la Marne

Commune de SARRY
Place de la Mairie
51520 SARRY

Tel : 03 26 65 87 02
mail :
contact.mairie@sarry-
champagne.net

Date de convocation :

31/03/2026

Nombre de conseillers :

* En exercice : 19

* Présents : 19

* Votants : 19

* Dont procuration :

* Pour : 19

* Contre :

* Abstention :

Délibération

N° 2026-04-02

Objet : désignation des
membres dans les différentes
Commissions Communales

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE DE SARRY

L'an deux mil vingt six, le 7 avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Hervé MAILLET – Maire

Etaient présents : M. Hicham CHAHDI, M. Cyril CHARLIER, Mme Gwendoline CASTAGNOLI, Mme Pauline CENTINEO, Mme Catherine COLIN-HAYART, M. Stéphane DOMMANGE, M. Bertrand FLORES, Mme Céline GUERSILLON, M. André LEBLANC, M. Mathieu MALBLANC, Mme Claudine MAURY, M. Jérémie MAUJARIN, Mme Catherine MENARD, M. Jim MORARD, Mme Sylvie REGNIER, Mme Ingrid SGARD-BLANQUET, M. Laurent TAPIN, Mme Anne TONNEAU

Excusée :

Secrétaire de séance : M. Hicham CHAHDI

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2121-21 et L. 2121-22

Considérant la possibilité de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination des membres,

Considérant les candidatures proposées :

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- de nommer comme membres les conseillers suivant pour chacune des 11 Commissions visées dans la délibération 2026-04-01 :

1) Commission de finances

MM. et Mmes GUERSILLON, TAPIN, FLORES, CHAHDI, REGNIER, MENARD, MAURY

2) Commission du Personnel

MM. et Mmes MAILLET, MAURY, LEBLANC, GUERSILLON, CHARLIER

3) Commission des Affaires Sociales (OUVERTE) - ARRIVEE de MME INGRID SGARD-BLANQUET

MM. et Mmes GUERSILLON, BLANQUET, MAURY, CASTAGNOLI, CENTINEO

4) Commission Jeunesse

MM. et Mmes MAUJARIN, CHAHDI, FLORES, TAPIN, TONNEAU, BLANQUET CHARLIER

5) Commission sécurité (bâtiments, voiries, locaux commerciaux et professionnels)

MM. et Mme FLORES, MENARD, TAPIN, MORARD

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 051-215104886-20260407-2026_04_02-DE

6) Commission Bâtiments Communaux

MM. et Mmes FLORES, MORARD, GUERSILLON, MAURY, REGNIER

7) Commission voiries, environnement et cadre de vie (OUVERTE)

MM. et Mmes FLORES, MORARD, DOMMANGE, LEBLANC, MALBANC

8) Commission sports, loisirs et culture

MM. et Mmes REGNIER, TAPIN, HAYART, MALBLANC

9) Commission communication, information et numérique

MM. et Mmes MAUJARIN, HAYART, FLORES, CHARLIER

10) Commission des affaires scolaires & périscolaires

MM. et Mmes MAUJARIN, CHAHDI, TONNEAU, CASTAGNOLI, CENTINEO

11) Commission urbanisme et foncier

MM. et Mmes REGNIER, DOMMANGE, FLORES, MALBLANC

Fait à Sarry, le 13/04/2026

Extrait certifié conforme

M. Hervé MAILLET

MAIRE



Département de la Marne

Commune de SARRY
Place de la Mairie
51520 SARRY

Tel : 03 26 65 87 02
mail :
contact.mairie@sarry-
champagne.net

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE DE SARRY

L'an deux mil vingt six, le 7 avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Hervé MAILLET – Maire

Date de convocation :

31/03/2026

Nombre de conseillers :

- * En exercice : 19
- * Présents : 19
- * Votants : 19
- * Dont procuration :
- * Pour : 15
- * Contre : 4
- * Abstention :

Etaient présents : M. Hicham CHAHDI, M. Cyril CHARLIER, Mme Gwendoline CASTAGNOLI, Mme Pauline CENTINEO, Mme Catherine COLIN-HAYART, M. Stéphane DOMMANGE, M. Bertrand FLORES, Mme Céline GUERSILLON, M. André LEBLANC, M. Mathieu MALBLANC, Mme Claudine MAURY, M. Jérémy MAUARIN, Mme Catherine MENARD, M. Jim MORARD, Mme Sylvie REGNIER, Mme Ingrid SGARD-BLANQUET, M. Laurent TAPIN, Mme Anne TONNEAU

Excusée :

Secrétaire de séance : M. Hicham CHAHDI

Délibération

N° 2026-04-03

Objet : fixation des indemnités de fonction

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2123-20 à 24-1,

Considérant que l'article L. 2123-23 du code précité attribue de droit le montant maximal au maire, Considérant qu'il appartient au conseil municipal de se prononcer sur le montant des indemnités des adjoints et conseillers délégués en votant un taux applicable à une valeur maximale fixée par référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en fonction du nombre d'habitants de la commune,

Considérant que l'enveloppe globale des indemnités susceptibles d'être allouées au maire et adjoints ne doit pas être dépassée

Considérant que la commune compte une population totale de 2118 habitants au 1er janvier 2026, le maire présente les délégations qu'il a confiées par arrêté à chaque adjoint et donne lecture des valeurs mensuelles maximales actuelles :

Indice majoré 835 soit 4110,52 € mensuel (IBTFP 1027)	Maire		Adjoint	
	Indemnité brute maximale (L 2123-23 du CGCT)		Indemnité brute maximale (L 2123-24 du CGCT)	
Population totale	mensuelle		mensuelle	
De 1 000 à 3 499	Taux 55,7 %	2 289,56 €	Taux 21,38 %	878,83 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 4 votes CONTRE – 15 votes POUR, DÉCIDE :

- fixer l'indemnité du maire à 87 % du montant de référence, soit un mensuel de 1991,92 €, conformément à sa demande en date du 30/03/2026
- de fixer à compter du 08/04/2026, les indemnités de fonction des adjoints aux pourcentages suivants du montant de référence

1er adjoint : 16,8 % soit un mensuel de 690,57 €
2ème adjoint : 16,8 % soit un mensuel de 690,57 €
3ème adjoint : 16,8 % soit un mensuel de 690,57 €
4ème adjoint : 16,8 % soit un mensuel de 690,57 €
5ème adjoint : 16,8 % soit un mensuel de 690,57 €

- de procéder automatiquement à la revalorisation de ces indemnités en fonction de l'évolution des montants de référence. Les montants mentionnés à titre indicatif dans la présente délibération sont calculés en fonction des plafonds en vigueur lors du vote.
- d'inscrire annuellement les crédits nécessaires au chapitre 65 du budget communal

Fait à SARRY, le 13/04/2026

Extrait certifié conforme

M. Hervé MAILLET
MAIRE



Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 051-215104886-20260407-2026_04_04-DE

Département de la Marne

Commune de SARRY
Place de la Mairie
51520 SARRY

Tel : 03 26 65 87 02

mail :

contact.mairie@sarry-
champagne.net

Date de convocation :

31/03/2026

Nombre de conseillers :

* En exercice : 19

* Présents : 19

* Votants : 19

* Dont procuration :

* Pour : 19

* Contre :

Délibération

N° 2026-04-04

**Objet : élection des
délégués de la
collectivité auprès du
SIEM**

Extrait du registre de délibération

COMMUNE DE SARRY

L'an deux mil vingt six, le 7 avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Hervé MAILLET – Maire

Etaient présents : M. Hicham CHAHDI, M. Cyril CHARLIER, Mme Gwendoline CASTAGNOLI, Mme Pauline CENTINEO, Mme Catherine COLIN-HAYART, M. Stéphane DOMMANGE, M. Bertrand FLORES, Mme Céline GUERSILLON, M. André LEBLANC, M. Mathieu MALBLANC, Mme Claudine MAURY, M. Jérémy MAUJARIN, Mme Catherine MENARD, M. Jim MORARD, Mme Sylvie REGNIER, Mme Ingrid SGARD-BLANQUET, M. Laurent TAPIN, Mme Anne TONNEAU

Secrétaire de séance : M. Hicham CHAHDI

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5711-1, L 5211-7, L. 2121-21, L. 2121-29 et L. 2122-7,

Vu les statuts du Territoire d'énergie Marne - SIEM et plus précisément l'article 13 de ces statuts qui prévoit 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour une commune avec une population comprise entre 1 001 et 3 500 habitants,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner les délégués chargés de représenter notre commune au sein des commissions locales instituées dans les statuts du Territoire d'énergie Marne- SIEM,

Considérant que la population de notre commune est comprise entre 1 001 et 3 500 habitants, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants représentant la collectivité au sein de la Commission Locale d'Énergie (CLÉ) du Territoire d'énergie Marne -SIEM.

Après le scrutin, ont été proclamés élus :

Comme délégués titulaires : MM. FLORES, MORARD

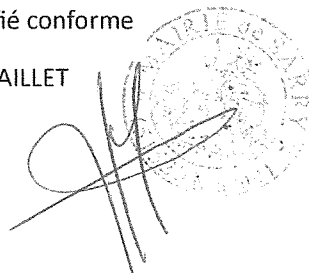
Comme délégués suppléants : MM. LEBLANC, DOMMANGE

Fait à Sarry, le 13/04/2026

Extrait certifié conforme

M. Hervé MAILLET

MAIRE



Département de la Marne

Commune de SARRY
Place de la Mairie
51520 SARRY

Tel : 03 26 65 87 02
mail :
contact.mairie@sarry-
champagne.net

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE DE SARRY

Date de convocation :

31/03/2026

Nombre de conseillers :

- * En exercice : 19
- * Présents : 19
- * Votants : 19
- * Dont procuration :
- * Pour : 19
- * Contre :
- * Abstention :

Délibération

N° 2026-04-05

**Objet : Commission Communale
des Impôts Directs**

L'an deux mil vingt six, le 7 avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Hervé MAILLET – Maire

Etaient présents : M. Hicham CHAHDI, M. Cyril CHARLIER, Mme Gwendoline CASTAGNOLI, Mme Pauline CENTINEO, Mme Catherine COLIN-HAYART, M. Stéphane DOMMANGE, M. Bertrand FLORES, Mme Céline GUERSILLON, M. André LEBLANC, M. Mathieu MALBLANC, Mme Claudine MAURY, M. Jérémy MAUUARIN, Mme Catherine MENARD, M. Jim MORARD, Mme Sylvie REGNIER, Mme Ingrid SGARD-BLANQUET, M. Laurent TAPIN, Mme Anne TONNEAU

Secrétaire de séance : M. Hicham CHAHDI

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu le code général des impôts et notamment l'article 1650 ,
Considérant les conditions de recevabilité des commissaires proposés, à savoir : nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir des droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales de la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission,
Considérant la nécessité de proposer ces personnes en nombre double,
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DÉCIDE :

- de nommer M. Hervé MAILLET comme président de la commission communale des impôts directs.
- de proposer, en nombre double, les noms des 8 commissaires titulaires de la commune et autant de suppléants, afin de permettre leur nomination par le directeur des services fiscaux - Dans les Communes de plus de 2000 habitants, 32 noms (16 titulaires et 16 suppléants) devront être proposés au Directeur des Services Fiscaux (annexe jointe à la présente délibération)

TITULAIRES

MM et Mmes REGNIER, BERTHON, GUERSILLON, MAURY, LEBLANC, DOMMANGE S, FLORES, MENARD

SUPPLEANTS

MM et Mmes MAUUARIN, BOULE M, CHAHDI, DOMMANGE F, TAPIN, BREMONT, MONTEL MARQUIS, CHARLIER

Fait à Sarry, le 13/04/2026

Extrait certifié conforme

M. Hervé MAILLET

MAIRE

Département de la Marne

Commune de SARRY
Place de la Mairie
51520 SARRY

Tel : 03 26 65 87 02
mail :
contact.mairie@sarry-
champagne.net

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE DE SARRY

Date de convocation :

31/03/2026

Nombre de conseillers :

- * En exercice : 19
- * Présents : 19
- * Votants : 19
- * Dont procuration :
- * Pour : 19
- * Contre :
- * Abstention :

L'an deux mil vingt six, le 7 avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Hervé MAILLET – Maire

Etaient présents : M. Hicham CHAHDI, M. Cyril CHARLIER, Mme Gwendoline CASTAGNOLI, Mme Pauline CENTINEO, Mme Catherine COLIN-HAYART, M. Stéphane DOMMANGE, M. Bertrand FLORES, Mme Céline GUERSILLON, M. André LEBLANC, M. Mathieu MALBLANC, Mme Claudine MAURY, M. Jérémy MAUJARIN, Mme Catherine MENARD, M. Jim MORARD, Mme Sylvie REGNIER, Mme Ingrid SGARD-BLANQUET, M. Laurent TAPIN, Mme Anne TONNEAU

Secrétaire de séance : M. Hicham CHAHDI

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1414-2, L. 2121-21 et D. 1411-3 et suivants

Considérant que les marchés d'un montant supérieurs aux seuils européens doivent être attribués par une commission d'appel d'offres dont il convient d'en élire les membres ;
Considérant que la commission d'appel d'offres est composée du maire ou de son représentant, président, et de trois membres titulaires et autant de suppléants élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

- Ont été proclamés élus titulaires : MM. LEBLANC, FLORES, Mme MENARD

- Ont été proclamés élus suppléants : MM. CHAHDI, DOMMANGE, MALBLANC

Délibération

N° 2026-04-06

**Objet : Commission d'Appel
d'Offres**

Fait à Sarry, le 13/04/2026

Extrait certifié conforme

M. Hervé MAILLET

MAIRE

Département de la Marne

Commune de SARRY
Place de la Mairie
51520 SARRY

Tel : 03 26 65 87 02
mail :
contact.mairie@sarry-
champagne.net

Date de convocation :

31/03/2026

Nombre de conseillers :

- * En exercice : 19
- * Présents : 19
- * Votants : 19
- * Dont procuration :
- * Pour : 19
- * Contre :
- * Abstention :

Délibération

N° 2026-04-07

Objet : Facturation chauffage aux
associations sarrysiennes

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE DE SARRY

L'an deux mil vingt six, le 7 avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Hervé MAILLET – Maire

Etaient présents : M. Hicham CHAHDI, M. Cyril CHARLIER, Mme Gwendoline CASTAGNOLI, Mme Pauline CENTINEO, Mme Catherine COLIN-HAYART, M. Stéphane DOMMANGE, M. Bertrand FLORES, Mme Céline GUERSILLON, M. André LEBLANC, M. Mathieu MALBLANC, Mme Claudine MAURY, M. Jérémy MAUQUARIN, Mme Catherine MENARD, M. Jim MORARD, Mme Sylvie REGNIER, MME Ingrid SGARD-BLANQUET, M. Laurent TAPIN, Mme Anne TONNEAU

Secrétaire de séance : M. Hicham CHAHDI

M. le Maire rappelle que la délibération 2023-02-04 du 06/02/2023 fixe, entre autres, les tarifications dans les bâtiments communaux.

Afin d'appeler les redevances qui correspondent au forfait chauffage pour les manifestations organisées par les associations sarrysiennes au titre de 2025, et suite aux relevés électriques, les titres suivants seront émis (compte d'affectation – RF – 70878) :

- Club Omnisports de Sarry : 80 €
- Eveil de Sarry : 1940 €
- Amicale des fêtes : 880 €
- APES : 280 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité et autorise le Maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à ces mouvements budgétaires.

Fait à SARRY, le 13/04/2026

Extrait certifié conforme

M. Hervé MAILLET

MAIRE

Département de la Marne

Commune de SARRY
Place de la Mairie
51520 SARRY

Tel : 03 26 65 87 02
mail :
contact.mairie@sarry-
champagne.net

Date de convocation :

31/03/2026

Nombre de conseillers :

- * En exercice : 19
- * Présents : 18
- * Votants : 18
- * Dont procuration :
- * Pour : 14
- * Contre :
- * Abstentions : 4

Délibération

N° 2026-04-08

**Objet : Autorisation de signature
d'un Permis de Construire**

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE DE SARRY

L'an deux mil vingt six, le 7 avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Bertrand FLORES – Premier Adjoint

Etaient présents : M. Hicham CHAHDI, M. Cyril CHARLIER, Mme Gwendoline CASTAGNOLI, Mme Pauline CENTINEO, Mme Catherine COLIN-HAYART, M. Stéphane DOMMANGE, , Mme Céline GUERSILLON, M. André LEBLANC, M. Mathieu MALBLANC, Mme Claudine MAURY, M. Jérémy MAUJARIN, Mme Catherine MENARD, M. Jim MORARD, Mme Sylvie REGNIER, Mme Ingrid SGARD-BLANQUET, M. Laurent TAPIN, Mme Anne TONNEAU

Secrétaire de séance : M. Hicham CHAHDI

M. FLORES – Premier adjoint informe qu'un projet d'aménagement de terrain par la construction d'un hangar agricole d'emprise au sol de 2340 m² sur une parcelle d'une superficie de 9 999 m² (cadastrée YV 35) avec une production d'énergie en toiture a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire enregistré en Mairie sous le numéro PC 051525 25 R 0011 le 22/12/2025.

Le dossier a été confié auprès du service urbanisme de la Communauté d'Agglomération – instructeur.

Il vous est demandé d'autoriser, Mme Sylvie REGNIER – Adjointe en charge de l'urbanisme à signer toutes les pièces correspondantes à ce dossier.

Après en avoir délibéré et à la majorité (4 abstentions), le Conseil Municipal émet un avis favorable, et autorise Mme Sylvie REGNIER à signer l'ensemble des pièces se rapportant à ce dossier.

(nota Monsieur MAILLET est sorti au moment de la présentation de cette délibération)

Fait à Sarry, le 13/04/2026

Extrait certifié conforme

M. Bertrand FLORES

Premier Adjoint

